



Communiqué confédéral

Le 12 Novembre 2017

LOIS MACRON, LOI DES PATRONS...

COLLECTIVEMENT, FAISONS RECULER LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT

La CNT déplore le manque d'unité syndicale, les journées de mobilisations divisées entre secteurs professionnels, certaines manifestations principalement composées de militant.e.s syndicaux.ales laissant la plupart des collègues dans l'indifférence.



Pourtant nous sommes toutes et tous concerné.es par ces mesures régressives, que ce soit dans le privé ou dans le public:

- **Les ordonnances vont faciliter les licenciements** et dégrader les conditions de travail ;
- **Suppression de 150.000 contrats aidés** sans qu'aucune titularisation ou CDIisation ne soit proposée ;
- **Suppression de 120.000 postes de fonctionnaires** et démantèlement du service public
- **baisse des APL** jusqu'à 60 euros par mois ;
- **Casse de la sécurité sociale** et des différentes caisses en supprimant la cotisation sociale ;
- **L'état d'urgence inscrit dans le droit commun** qui met gravement en danger nos droits, nos libertés ;

Il s'agit d'un recul de 70 ans de conquêtes sociales !

Le gouvernement nous répond que les « riches », les exemptés d'impôt sur la fortune nous donneront du travail ... Nous n'avons rien à attendre de cette classe capitaliste ! Puisque c'est nous travailleuses et travailleurs qui produisons les richesses, refusons d'être sacrifié.es par une minorité de privilégiés parasites pour leur profit.

Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires avec les organisations étudiantes et lycéennes UNEF, UNL et FIDL appellent à une grande journée unitaire de manifestations et de grève le 16 novembre.

Si la CNT appelle à cette journée de grève, **nous rappelons que c'est dans la lutte et l'unité d'un réel Front Social que se construira le rapport de force** pour faire plier le gouvernement et sa clique de banquiers (comme lors des grèves de 1995 et de 2006). Nous appelons donc à continuer et à amplifier la lutte contre ces lois patronales.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS À SE MOBILISER LE 16 NOVEMBRE ET À VOTER LA RECONDUCTION DE LA GREVE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL.

Nous revendiquons :

- Le retrait de la loi travail et autres lois/ordonnances patronales à venir ;
- L'autogestion des caisses de la sécurité sociale, par des salarié-es élu-es (élections sociales) ;
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales et l'augmentation des budgets ;
- La titularisation de tous les emplois précaires des services publics et un CDI pour tous et toutes dans le privé
- Le renforcement du droit syndical (notamment dans le service public) ;
- L'amnistie pénale et civile pour l'ensemble des militant-es syndicalistes condamné-es ;
- Une augmentation significative des salaires et une diminution du temps de travail sans flexibilité.



La CNT